



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

OFFRE D'EMPLOI

DEUX (2) COMMIS AUX COTISATIONS

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est à la recherche de deux **commis aux cotisations** pour un contrat d'une durée de 4 mois (20 janvier 2025 au 18 avril 2025).

Vous désirez faire partie de notre équipe, voici certains avantages que nous offrons :

- Un contrat d'une durée de 4 mois à temps complet (35 h/semaine)
- Rémunération entre 22.33\$ et 23.00\$ de l'heure selon l'expérience;
- Jours de congés payés par année pour maladie, responsabilité parentale ou autres;
- Des bureaux entièrement rénovés;
- Accessibilité directement par le métro McGill.

Être la personne préposée à la perception aux cotisations à l'Ordre c'est :

- Préparer et traiter les paiements des adhésions et des renouvellements à l'OEQ;
- Remplir le tableau Excel « Traitements des paiements de cotisation »
- Répondre aux questions des membres quant aux modalités de paiement possible;
- Aider à la réalisation des autres tâches durant la période de cotisations.

Vous devriez vous sentir interpellé si vous :

- Détenez un diplôme d'études professionnel en comptabilité ou en administration (un atout);
- Avez au moins 6 mois d'expérience comme technicien(ne) comptable (un atout);
- Possédez une bonne maîtrise du logiciel Excel;
- Accordez une grande importance aux détails;
- Avez le sens de l'organisation et le souci de la qualité.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par courriel **d'ici le 2 décembre, à 16 h**, à l'attention de madame Catherine Labrecque, Conseillère en administration, à l'adresse suivante : affiliationrhr@gmail.com